

Un mouvement sous pression

Cette publication a pour objet de vous aider à formuler vos vœux dans le cadre d'un mouvement intra complexe et qui est de plus en plus soumis aux contraintes et objectifs de la politique gouvernementale.

Documents supplémentaires à consulter :

- ◆ BO spécial n° 7 du 6 novembre 2008
- ◆ Circulaire rectorale sur le mouvement intra du 17 mars 2009 (no DAE/BD/2008-67)
Circulaire rectorale du 17 mars 2009 sur la réaffectation des personnels touchés par une mesure de carte scolaire
- ◆ Supplément à l'US n° 678 du 12 mars 2009 (elle contient la fiche syndicale à nous renvoyer)

La préparation de la rentrée 2009 s'inscrit en effet dans une logique renforcée et affirmée sur le long terme, de **réduction de l'emploi public** en particulier dans l'éducation : le budget 2009 qui met en œuvre la RGPP (2009-2012 **suppression de 80 000 emplois publics**) ne fait plus de l'éducation une priorité nationale. Après les budgets récessifs des dernières années et notamment celui de 2008, le second degré est de nouveau taxé (-**5500 emplois**). Ces dernières années, les postes aux concours ont été considérablement asséchés.

L'académie de Versailles qui a déjà subi la perte de 2400 postes fixes en 4 ans (dont 900 suppressions à la rentrée 2008), doit pour la prochaine rentrée, rendre encore des emplois : **319 au titre de la baisse démographique et 124 au titre des moyens de remplacement** (dans une académie où les problèmes de remplacement sont déjà aigus). Une nouvelle vague de suppres-

sions de postes en établissement est à prévoir, aggravées par le maintien d'un taux d'heures supplémentaires élevé. Pour les élèves, les conditions d'études ne cessent de se dégrader (réduction de l'offre de formation, classes chargées). Pour les personnels, **la mobilité ne cesse de se réduire (inflation des cartes scolaires, moins de postes au mouvement), les conditions d'affectation et d'exercice du métier se détériorent avec l'augmentation des postes à complément de service que les collègues ne peuvent exclure des vœux larges.**

Dans certaines disciplines l'importance du nombre de cartes scolaires risque, comme l'an dernier, de bloquer le mouvement. L'existence des postes spécifiques (10% des postes dans l'académie) soustraits du mouvement général et soumis aux avis des IPR et des Chefs d'établissement, obère aussi la fluidité du mouvement.

Les TZR, suite aux décisions du recteur d'élargir le périmètre des zones de remplacement et de reconduire et même d'étendre le dispositif injuste et illusoire d'affectation prioritaire des néo titulaires TZR (T1 et T2) lors de la phase d'ajustement, vont être soumis à **une flexibilisation accrue** et être confrontés à **un véritable déni de leurs droits individuels et collectifs.**

Dans le même temps, le mouvement est l'occasion pour l'Administration, de **s'attaquer au principe constitutif des garanties collectives des personnels dans la Fonction publique : le paritarisme.** En décidant contre l'avis de toutes les organisations syndicales dont le SNES, de publier le projet de mouvement (affectations inter et intra), elle fait le choix de donner des résul-

tats anticipés forcément entachés d'erreurs. Sous couvert d'un fallacieux souci d'information, il s'agit de mettre en cause le fonctionnement des instances paritaires réglementairement chargées de vérifier les actes de gestion de l'Administration mais aussi les droits des personnels en matière de transparence et d'égalité de traitement. **C'est la porte ouverte aux affectations hors toute règle collective, hors tout contrôle paritaire et donc, dans l'arbitraire le plus total.**

Les personnels ont rappelé par leur participation massive aux élections professionnelles de décembre leur attachement au paritarisme.

Le SNES, fort de la confiance que lui ont renouvelée les personnels (54,6% des voix dans l'académie) entend continuer de défendre en face d'une Administration qui bafoue les droits de ses personnels, une conception de la gestion fondée sur la transparence, l'équité et l'égalité de traitement.

Il appelle les personnels à signer les pétitions intersyndicales sur le mouvement et sur les TZR (voir site) et à participer massivement à la journée d'action interprofessionnelle du 19 mars pour la défense et la promotion de l'emploi public.

Marie-Damienne Odent

Michel-Bernard Vialle

Dernière minute :

L'irresponsabilité et la démagogie du MEN l'ont amené à communiquer un projet de mouvement inter aux collègues et aux organisations syndicales tellement entachés d'erreur que le calendrier annoncé dans notre publication risque d'être bousculé.

Consultez régulièrement notre site.